

Langogne

Les éco-collégiens ont travaillé sur le recyclage des déchets ménagers avec le SDEE

En accord avec le directeur Alexandre Brassac, les éco-collégiens ont demandé à M. Garrel, du SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) de Lozère, de venir sensibiliser les jeunes générations au problème du tri des déchets. Il a répondu aux questions des élèves et des enseignants sur la question des déchets et du tri. Il est intervenu dans les classes de 2^{de} A, B, Ama, MVA MVM et au collège auprès des 6^e, 5^e et 4^e. Pour avoir des données précises, les éco-collégiens ont fait un bilan du tri et du recyclage des déchets. L'éco-collège retient que 254 kg de déchets sont accumulés par habitant. Les ordures ménagères en Lo-



Les chiffres des déchets ménagers donnent le tournis.

zère représentent l'équivalent d'un espace de 12 m de haut sur 30 m de long et 10 m de large par an. Dans les ordures ménagères, on retrouve 10 % de gaspillage alimentaire et 27 % de déchets organiques. Le coût des ordures

ménagères est établi à 300 € la tonne. Mais si l'on trie, à la déchèterie, cela tombe à 150 € par tonne et papiers et plastiques, ils sont jusqu'à cinq fois réutilisés, donc recyclés. Les textiles sont recy-

clés par l'association le Relais, avec 235 tonnes collectées, 55 % sont recyclés et 45 % réemployés. Tous les plastiques sont recyclés.

Compacter tous les déchets recyclés pour économiser le transport et réduire la pollution des camions. La Lozère a fait le choix de réaliser le maximum en France, 90 %.

Mais où vont les déchets recyclés ? Le papier, dans les Vosges ; le verre, à Béziers ; l'acier, à Fos-sur-Mer ; le carton, dans la Drôme et les végétaux, en Lozère, broyat et compost. Au SDEE, ils soutiennent aussi des associations grâce au tri de déchets.

► Correspondant Midi Libre : 06 72 11 89 06